

# niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 76

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 13 mai 2024

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 21 mai 2024

### **PÔLE VIE DU TERRITOIRE - MUTUALISATION - AVENANT N°1 A LA CONVENTION PORTANT RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS NAUTIQUES AUPRÈS DE LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS**

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Pascal MATHE, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Laurence REY, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Mélina TACHE, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Ségolène BARDET à François GUYON, Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY à Romain DUPEYROU, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Christelle CHASSAGNE à Rose-Marie NIETO, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR à Agnès RONDEAU, Anne-Sophie GUICHET à Alain LECOINTE, Anne-Lydie LARRIBAU à Elmano MARTINS, Gérard LEFEVRE à Thibault HEBRARD, Alain LIAIGRE à Christophe GUINOT, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGE, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Franck PORTZ à Lucy MOREAU, Johann SPITZ à Jacques BILLY, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX.

#### **Titulaires absents suppléés :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Séverine VACHON par Pascal MATHE.

#### **Titulaires absents :**

Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Marcel MOINARD, Richard PAILLOUX.

#### **Titulaires absents excusés :**

Annick BAMBERGER, Gérard LABORDERIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Sophie BOUTRIT

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

**CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU MARDI 21 MAI 2024**

### **PÔLE VIE DU TERRITOIRE - MUTUALISATION - AVENANT N°1 A LA CONVENTION PORTANT RÈGLEMENT DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIELS NAUTIQUES AUPRÈS DE LA COMMUNE DE SAINT-GELAIS**

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales, et plus particulièrement son article L5211-4-3 ;

Vu la délibération C47-06-2023 du 29 juin 2023 approuvant la convention portant règlement de mise à disposition de matériels nautiques entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Commune de Saint-Gelais ;

Considérant la sollicitation de la Commune de Saint-Gelais pour la mise à disposition de matériels nautiques sur son territoire du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2024 ;

Considérant l'intérêt de poursuivre la mise en commun de matériels nautiques entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Commune de Saint-Gelais dans un objectif de rationalisation des moyens ;

Il est proposé de poursuivre, par un avenant à la convention initiale, la mise en commun de matériels nautiques avec la Commune de Saint-Gelais, du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre 2024, selon des conditions d'utilisation précisées dans la convention en annexe et pour un coût forfaitaire annuel de 424,80 € (montant calculé à partir du coût d'amortissement du matériel).

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'avenant n°1 à la convention portant règlement de mise à disposition de matériels nautiques entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Commune de Saint-Gelais ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer l'avenant à la convention et les documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 76

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 31/05/2024

Reçu en préfecture le 31/05/2024

Publié le

ID : 079-200041317-20240521-C\_\_37\_05\_2024-DE



Non participé : 0

**Sophie BOUTRIT**

**Philippe MAUFFREY**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**